



- conseil d'administration du 4 mars 2014 -

RESOLUTION CA n° 8 - 2014
DECISION MODIFICATIVE 1 - 2014

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

approuve la décision modificative n° 1 de l'exercice 2014, telle que présentée par Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Pyrénées et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Tarbes, le 4 mars 2014.

Le Président,

André BERDOU

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "AB", written over a horizontal line.



Le Directeur,

Gilles PERRON

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Gilles Perron", written over a horizontal line.